

FLASH

santé sécurité au Travail

Février-mars 2006

Une salle de traite pour le confort de l'éleveur et le calme des animaux

Souvent subi comme une contrainte, le temps de traite selon les exploitations s'élève entre 700 et 1000 heures par an. Dans un souci de sécurité et de confort de travail, il est indispensable, dès la conception d'un projet "bloc de traite" de prendre en considération les trayeurs, les animaux, les locaux, le matériel et la technique de traite.

Il convient de s'intéresser notamment à l'organisation du travail et aux critères suivants :

- ✓ **Le type de traite** (épi, tandem...) - de ce choix découlent le confort et la sécurité de l'éleveur.
- ✓ **La taille du trayeur** - les dimensions du quai conditionnent les postures du trayeur (distance d'éloignement de l'éleveur, hauteur). Des fonds de fosses réglables permettent d'ajuster la hauteur de travail du trayeur.
- ✓ **La circulation des hommes** - elle dépend de l'emplacement des passages d'homme, du type et de la dimension de la fosse.
- ✓ **La circulation des animaux** - privilégier les pentes douces et les plaines pieds.
- ✓ **La conformité des installations électriques** - veiller à équiper votre installation d'un disjoncteur différentiel haute sensibilité et à relier les masses métalliques par une liaison équipotentielle.
- ✓ **L'ambiance :**
 - éclairage** - privilégier la lumière naturelle et les couleurs claires sans éblouir les animaux. Les points lumineux doivent être installés de manière à éclairer les zones de travail.
 - bruit** - isoler ou éloigner la pompe à vide et le groupe frigorifique. L'échappement peut déboucher dans un réservoir enterré ou semi-enterré qui récupère l'huile usagée et atténue le bruit .
 - chauffage** - penser au chauffage d'appoint couplé à une séparation mobile entre la salle de traite et l'aire d'attente.
 - ventilation** - limiter l'humidité et assurer une atmosphère saine.
- ✓ **Les revêtements** - tenir compte de leurs propriétés antidérapantes, de leur durée de vie et de leur facilité de nettoyage.
- ✓ **L'évacuation des eaux** - source de glissade, l'eau doit être évacuée par un système d'évacuation judicieux.
- ✓ **Le choix des équipements** - afin de limiter les sollicitations musculaires et la fatigue, des griffes allégées avec décrochage automatique peuvent être installées, ainsi qu'un réseau de collecte indépendant pour récupérer le colostrum.

D'autres facteurs en amont tels que

-le curage des boxes,
-le suivi sanitaire du cheptel
-l'organisation du travail

influent sur les conditions de traite.

Vous êtes en pleine réflexion pour moderniser vos bâtiments (reaménagement, changement de matériel) ?

Les conseillers en prévention de la MSA peuvent vous accompagner.

De la documentation existe sur simple demande :

Approche et conduite du troupeau bovin, prévenir les risques d'accident.

Embarquement des bovins

Une installation de contention

Prévenir les douleurs que peut générer l'activité traite

L'activité de traite impose à l'opérateur, quel que soit le type d'installation, un travail répétitif, susceptible de générer à moyen ou long terme, des troubles musculo-squelettiques, du dos et des épaules notamment.

Les contraintes mécaniques s'exercent essentiellement sur :

1. les épaules :

- > les manœuvres de nettoyage, essuyage, et testing de chaque trayon, obligent le trayeur à lever le bras à 70- 80° (et parfois plus), et sollicitent l'épaule.
- > la pose des griffes nécessite le maintien, au niveau du pis, de l'ensemble griffes- tuyauteries, dont le poids (2,7 à 3 kg) pèse sur l'autre épaule.

2. la colonne vertébrale, dans ses segments cervical et lombaire :

- > l'accès aux trayons les plus distants, et la nécessité d'un champ de vision correct pour ces différentes opérations, conduisent le trayeur à se pencher en avant et/ou latéralement.

Une étude régionale en cours auprès des exploitants, avec l'aide des contrôleurs laitiers, précisera :

1. les articulations ressenties comme douloureuses lors de l'activité de traite,
2. les facteurs favorisants, au niveau de la structure des salles de traite, tels :
 - > la hauteur de quai relative à la taille de l'opérateur,
 - > le poids de l'ensemble griffes-tuyauteries,
 - > les postures liées à l'éloignement des trayons.

La prévention de ces pathologies justifie ainsi la prise en compte de ces critères **dès le projet** de construction ou de rénovation d'une salle de traite.

*Le confort de traite doit intégrer celui des hommes et celui des animaux.
Il se décline donc sur :*

- la conception et l'ergonomie de la salle de traite : locaux, matériel et technique de traite
- le bien-être des animaux

Pour un opérateur en salle de traite EPI (50 vaches / jour) :

Nettoyer les trayons, les essuyer, le testing mamelle, c'est 1600 à 2000 fois l'avant bras en extension !

Pour un opérateur en salle de traite ROTO (125 vaches / jour) :

c'est 4000 à 5000 fois l'avant bras en extension !

Ces gestes répétitifs ont pour conséquences des tendinites de l'épaule qui peuvent être reconnues en maladie professionnelle.



Association des Caisses de Champagne Ardenne

MSA Sud Champagne

MSA Marne Ardennes Meuse

Aube 03 25 43 54 52

03 26 40 89 51

Haute-Marne 03 25 30 33 16